



LE DEVOIR

BLOC QUÉBÉCOIS DUCEPPE SE LANCE DANS LA MÊLÉE



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le nouveau chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a pris part à sa première assemblée d'investiture dimanche en compagnie de son prédécesseur, Mario Beaulieu, en assistant à la nomination de Claude DeBellefeuille comme candidate dans Salaberry-Suroît. Le Bloc se pose en gardien des rivières de cette région où pourrait transiter le pétrole des sables bitumineux de l'Alberta. **Page A 3**

BAROMÈTRE DES PERSONNALITÉS LÉGER-LE DEVOIR-LE JDEM

Coderre, le préféré des Québécois

Mulcair et Labeaume complètent le top 3 des politiciens les plus appréciés

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Les Québécois aiment visiblement la politique à la sauce Coderre-Labeaume: les deux maires colorés se classent tout en haut du tableau des politiciens préférés de la population, révèle le baromètre des personnalités préparé par Léger. Le chef néodémocrate, Thomas Mulcair, signe lui aussi un résultat nettement au-dessus de la norme et complète le trio de tête.

Moins de deux ans après son élection comme maire de Montréal, Denis Coderre fédère les avis positifs comme aucun autre politicien au Québec: 69% des répondants au sondage réalisé pour *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* ont une «bonne opinion» de l'ancien député fédéral, alors que seulement 13% en ont une «mauvaise opinion». Ce différentiel de +56 points est une rareté pour ce baromètre.

Thomas Mulcair s'en approche toutefois beaucoup, avec 63% de bonne opinion, et 12% de mauvaise (+51). Tout juste derrière le chef de l'opposition à Ottawa, on retrouve le maire de Québec,

VOIR PAGE A 8: BAROMÈTRE

AUJOURD'HUI



Actualités › **Le secteur public** peut devenir un levier de développement régional plus efficace que ne l'est le secteur privé, selon une étude de l'IRIS. **Page A 5**

Actualités › **Université d'été sur la Francophonie.** Régis Labeaume plaide pour un militantisme francophone réinventé. **Page A 5**

Société › **À vos fourneaux, chimpanzés.** Le goût pour les aliments cuits pourrait avoir motivé la maîtrise du feu. **Page B 5**

Le Monde › **Menace russe.** Des armes lourdes américaines pourraient bientôt être basées en Pologne. **Page B 1**

FESTIVAL MURAL Mémoires d'Adrien

Un artiste a peint un itinérant sur une immense murale d'une maison supervisée à Montréal

CAROLINE MONTPETIT

Adrien est connu sur le boulevard Saint-Laurent. Tous les jours, depuis des années, il s'installe devant le restaurant Schwartz's pour demander un peu d'argent aux passants. Jusqu'à cet hiver, il s'y tenait toujours avec Herman, son ami. Mais Herman est mort et Adrien est seul.

Depuis quelques jours, le visage d'Adrien est reproduit en une immense murale sur le mur de la maison supervisée Chambre cleric, qui offre des cham-

bres à des gens qui ont vécu de nombreuses années dans l'itinérance.

C'est l'artiste d'origine espagnole Axel Void qui a peint cette murale, dans le cadre du Festival mural, qui se terminait dimanche à Montréal.

«Lors que je fais des œuvres, j'aime m'inspirer de l'environnement de la ville», dit l'artiste de 28 ans. Lorsqu'on lui a assigné le mur de la maison Chambre cleric, il s'est intéressé à cet établissement, a rencontré ses locataires. Il a aussi rencontré Isabelle Leduc, la directrice de l'endroit.

VOIR PAGE A 8: MÉMOIRES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'artiste Axel Void dit s'inscrire dans le courant de l'«absurdisme».



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Joe Clark a été le 16^e premier ministre du Canada.

POINT CHAUD

Joe Clark, orphelin politique

ÉRIC DESROSIERS

Plongé dans un monde en changements de plus en plus rapides et complexes, le Canada aurait besoin de représentants politiques rassembleurs et capables d'une pensée analytique et critique. Malheureusement, il a trop souvent eu le contraire avec le gouvernement de Stephen Harper, déplore Joe Clark.

L'ancien premier ministre progressiste-conservateur s'est vu remettre un doctorat honorifique par l'Université McGill au début du mois. S'adressant à un public principalement composé de finissants de la Faculté d'agriculture et des sciences environnementales, il a dit espérer que certains d'entre eux se lanceraient un jour en politique active. «*Le Canada aurait*

VOIR PAGE A 8: CLARK



Avis légaux.....	B 2
Décès.....	B 6
Météo.....	B 5
Mots croisés.....	B 5
Petites annonces.....	B 6
Sudoku.....	B 4

Déclaration de Montréal



Sommet
Vivre ensemble
Montréal 10 et 11 juin 2015

Nous, maires de villes et de métropoles réunis à Montréal, les 10 et 11 juin 2015, constatons que le phénomène de l'urbanisation, de même que la mobilité des populations qui ne pourra aller qu'en s'accroissant, modifient la manière dont nous administrons nos villes. En tant que gouvernement de proximité, nous sommes aux premières lignes en matière de gestion de la diversité, de l'égalité, et de l'inclusion économique et sociale de nos concitoyens.

Nous, maires de villes et de métropoles, devons également composer avec les nouvelles réalités, notamment technologiques, qui nous obligent à faire preuve de vigilance accrue afin que nos communautés puissent vivre en sécurité sur nos territoires.

Nous, maires de villes et de métropoles, prenons acte que des attentats, des gestes de radicalisation menant à la violence et des actes terroristes partout dans le monde nous ont conduits à renforcer une nécessaire solidarité et nous amènent à nous interroger sur nos pratiques d'inclusion, mais également de prévention.

Nous, maires de villes et de métropoles, reconnaissons qu'il est de notre devoir de favoriser le sentiment d'appartenance de tous et de trouver le nécessaire équilibre entre ouverture, tolérance et vigilance afin de prévenir les fractures sociales, ainsi que toute forme d'exclusion et de violence découlant d'une radicalisation excessive.

Nous, maires de villes et de métropoles, convenons de ce qui suit :

- Le rôle des maires comme pivots de la promotion de la diversité, du bien-être collectif et de la sécurité de nos villes et métropoles est un rôle de premier plan;
- La collaboration entre maires, tant dans le dialogue continu que dans le partage de nos bonnes pratiques, est un élément clé du vivre ensemble;
- La compréhension plus fine des phénomènes liés au vivre ensemble doit faire partie de nos responsabilités, au même titre que la gestion de nos villes et métropoles;
- Les pratiques urbaines innovantes, durables, favorisant l'inclusion sociale et économique, les espaces communs sûrs et l'accès à l'éducation sous toutes ses formes doivent viser l'équilibre entre l'ouverture et la vigilance et garantir à nos citoyens un milieu de vie sain.

Nous, maires de villes et de métropoles du monde, partageons les objectifs suivants :

- Nos citoyens méritent de vivre dans des villes où la qualité de vie, la diversité culturelle, la sécurité, la culture, l'environnement, l'emploi et la saine gouvernance publique sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes;
- Nos villes et métropoles doivent développer leur capacité de résilience et apprendre les unes des autres;
- Nos politiques publiques doivent refléter notre volonté de n'exclure aucun citoyen de nos villes intelligentes et de faire, au contraire, des efforts de modernisation technologique des outils d'inclusion sociale, économique et culturelle;
- Nos lieux d'éducation se doivent d'être accueillants et inclusifs, permettant à chacun de réaliser son plein potentiel dans un contexte sécurisé;
- Nos politiques urbaines doivent tenir compte de la diversité sociale. Des pratiques innovantes et durables qui favorisent tant l'inclusion sociale et économique que la possibilité de vivre en sécurité doivent être mises en place.

Nous, maires de villes et de métropoles du monde, réaffirmons fermement notre engagement à accentuer nos efforts et à promouvoir le vivre ensemble dans nos communautés, à assumer nos responsabilités en cette matière et à partager nos expériences et nos connaissances.

En conséquence, **Nous**, maires de villes et de métropoles, nous engageons à :

- **Créer un Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble** auquel les villes pourront adhérer à titre volontaire. Cet observatoire, une première au sein des gouvernements locaux, œuvrera en collaboration avec les universités et autres centres de recherche des villes membres sur toutes questions qui l'interpelleront. Le secrétariat central de l'Observatoire sera situé, pour les cinq (5) prochaines années, à Montréal;
- **Poursuivre** les discussions entamées à Montréal, le partage de nos réflexions stratégiques et l'échange d'information en décrétant que le Sommet international des maires sur le Vivre ensemble deviendra récurrent et itinérant. Ainsi, le Sommet se tiendra tous les deux (2) ans dans différentes villes membres ou adhérentes.

Et nous avons signé, à Montréal, le 11 juin 2015 :

Denis Coderre, maire
Montréal (Canada)

Fritz Ntonè Ntonè, maire
Douala (Cameroun)

Mpho Franklyn Parks Tau, maire
Johannesburg (Afrique du Sud)

Régis Labeaume, maire
Québec (Canada)

Adama Sangaré, maire
Bamako (Mali)

Hamid Chabat, maire
Fès (Maroc)

Colette Roy Laroche, mairesse
Lac-Mégantic (Canada)

Rick Kriseman, maire
St. Petersburg (États-Unis)

Bilal Salim Hamad, maire
Beyrouth (Liban)

Sami Kanaan, maire
Genève (Suisse)

Tomás P. Regalado, maire
Miami (États-Unis)

Talla Sylla, maire
Thiès (Sénégal)

Yvan Mayeur, bourgmestre
Bruxelles (Belgique)

Mike Savage, maire
Halifax (Canada)

Margarita Arellanes, mairesse
Monterrey (Mexique)

Jacqueline Moustache-Belle, maire
Victoria (République des Seychelles)

Mohamed Sajid, maire
Casablanca (Maroc)

Kazumi Matsui, maire
Hiroshima (Japon)

Jean Rottner, maire
Mulhouse (France)

Muriel Bowser, mairesse
Washington DC (États-Unis)

Khalifa Ababacar Sall, maire
Dakar (Sénégal)

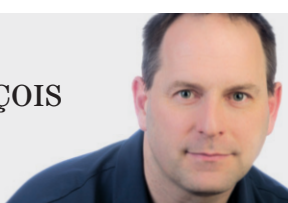
Jean-Paul Huchon, président
Île-de-France (France)

Anne Hidalgo, maire
Paris (France)

ACTUALITÉS

Sans se fatiguer

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Il est amusant parfois de parcourir de vieilles anthologies. Connaissez-vous André Theuriot, Emile Mâle, François Albert-Buisson, Marc Boegner, René de La Croix de Castries? Qui sont-ils? En tout cas, ils gisent au milieu de champs de papiers jaunés, parmi les rangs de célébrités fanées.

Pourtant, ils étaient tous académiciens. Ils occupaient d'ailleurs le même fauteuil d'hommes en vert que Dany Laferrière, soit le numéro deux.

À Montréal, la tête de Laferrière, façonnée dans la cire, montée sur un mannequin, vient de faire son entrée au Musée Grévin. Matière à une statuette du pauvre, la cire ne parvient qu'à souligner un mensonge qu'on persiste tout de même, en des lieux pareils, à présenter pour un équivalent de la vérité. C'est dire, avec de la cire, l'idée creuse qu'on se fait souvent de vies pléines.

Je songe à Montesquieu, Yourcenar, Ionesco, Musset, Tocqueville, La Fontaine, DUBY, Lévi-Strauss, et quelques autres. Je ne sais pas s'il convient de parler que Laferrière se trouvera un jour au nombre de ces rares académiciens dont les noms honorent d'abord cette institution plutôt que l'inverse.

Au moins, Laferrière aura permis aux Québécois de prendre conscience de ce temple culturel qui obéit sans défailir à des codes qui, pour ridicules qu'ils soient, assurent une certaine transmission en faveur de la perpétuation d'une société.

Mais tant qu'à découvrir l'Académie française, peut-être faudrait-il apprendre à connaître aussi le curieux rapport que cette institution entretient avec l'argent.

Un rapport de la Cour des comptes, rendu public il y a quelques semaines, montre à quel point l'Institut de France, qui comprend l'Académie française, s'offre une étonnante gestion de ses affaires. L'Institut gère en principe un patrimoine de plus 1,5 milliard d'euros, des placements financiers, des biens immobiliers et fonciers (11 000 hectares de terre) et des collections d'œuvres d'art, dont la plus grande collection de toiles de Monet.

C'est un peu désordre à l'Académie. Parfois, des biens s'égarer, observe la Cour. Comme cette jolie collection d'estampes, réputée perdue, jusqu'à ce qu'on la retrouve sous le lit « du directeur scientifique de la bibliothèque au moment de son départ à la retraite ».

On ne compte pas non plus avec précision le nombre de fondations qu'abritent ses bâtiments. Plus de 1100 apparemment, dont certaines appartiennent à la famille ou à des proches des immortels. Certaines transactions de ces fondations peu transparentes s'élèvent pourtant à plusieurs millions.

Plusieurs membres de l'Académie sont par ailleurs logés sans frais, dans des conditions qui défient souvent l'entendement. « Des logements sont attribués à des conditions particulièrement avantageuses, voire gratuitement, sans aucune justification et parfois sans que les instances dirigeantes aient été consultées. »

L'ancien chef de cabinet de l'institution, licencié en 2008, « a disposé pendant plusieurs années de cinq logements », dont le « château de Berzée, en Belgique, propriété de l'académie ». Les avantages financiers consentis aux académiciens apparaissent d'ailleurs presque immortels.

Le rapport cite des exemples célèbres. Maurice Genevoix, élu en 1949, démissionne en 1974, mais jouit jusqu'à sa mort gracieusement d'un vaste appartement. Puis, son épouse continue d'habiter les lieux aux mêmes conditions, jusqu'à son décès en 2012. On apprend aussi que l'auteur des *Rois maudits*, Maurice Druon, n'était pas seulement opposé à l'entrée d'une première femme à l'Académie, Marguerite Yourcenar, à la féminisation des mots ainsi qu'à certains usages contemporains, québécois ou autres, jugés barbares. Druon occupa sans frais, presque toute sa vie, un logement d'une valeur mensuelle de plus de 5400 euros. Puis à sa mort, en 2009, sa veuve se vit attribuer, en plus du logement, une « contribution » mensuelle supplémentaire de 3000 euros, sans qu'aucune justification soit donnée.

La Cour n'en finit pas d'observer les anomalies à propos de l'Académie. Alors que les effectifs y sont demeurés à peu près les mêmes, les salaires ont explosé depuis 2005, avec des augmentations passant de 5 à 60%. La gestion et la politique salariale du personnel sont « marquées par une absence quasi totale de règles formalisées ». On note une hausse exponentielle des salaires, sans pouvoir chiffrer de surcroît les avantages « en nature injustifiés » que permet en plus l'Académie. Les seuls coûts représentés par les indemnités versées par l'État à chaque académicien se sont élevés en 2013 à 2,6 millions d'euros, soit en moyenne à 65 000 euros par tête d'immortel.

Comment dire? Je ris un peu lorsque j'entends l'ami Laferrière parler soudain avec beaucoup de componction des rigueurs de l'hiver québécois, de la majesté des saisons et de leur succession, lui qui longtemps rêvait de fuir ce pays pour se réfugier à Miami. Au moins, je sais qu'il travaille maintenant à fond, en toute saison, et plus seulement pour des prunes.

La vénérable institution chargée de normaliser et de moderniser la langue française a prévu achever l'an prochain, entre la rédaction d'habituels avis linguistiques, la refonte de son dictionnaire. Il s'agit de la neuvième édition depuis 1635, soit en moyenne une parution tous les 42 ans. Peut-être Laferrière sera-t-il obligé de dénoncer, avec l'humour qu'on lui connaît, ces cadences pour un travail à l'évidence si mal rémunéré?

jfn@ledevoir.com

PÉTROLE DE L'OUEST

Le Bloc se pose en gardien des rivières

Le Bloc québécois de Duceppe a multiplié les investitures au cours de la fin de semaine

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Le Bloc québécois se présente comme le seul parti sur la scène fédérale qui s'oppose clairement aux projets de transport de pétrole sur le territoire québécois.

« Un oléoduc, qu'il soit peint en rouge, en bleu ou en orange, c'est toujours le même risque pour nos rivières », a déclaré dimanche matin le nouveau chef du parti souverainiste, Gilles Duceppe, lors de sa première assemblée d'investiture depuis son retour en poste. Si vous vous opposez à l'oléoduc de TransCanada, sachez que le bloc canadien [qui réunit les conservateurs, les libéraux et les néodémocrates] appuie ce projet, peu importe l'opposition des Québécois. Le bloc canadien choisit le pétrole de l'Ouest, le Bloc québécois choisit les rivières du Québec. »

Devant une petite foule réunie à Salaberry-de-Valleyfield pour souligner la mise en candidature officielle de Claude DeBellefeuille dans la circonscription de Salaberry-Suroît, le député de Jonquière et porte-parole en matière d'environnement pour le Parti québécois, Sylvain Gaudreault, a d'ailleurs joint sa voix à celle du chef du Bloc. « Si on prend juste l'exemple du pipeline d'Énergie Est qui traversera plus de 700 kilomètres de notre territoire avec tous les risques et sans avantage, c'est l'Office national de l'énergie du Canada qui, ultimement, va prendre la décision, a-t-il affirmé. À l'heure actuelle, le Bloc est le seul à avoir une position claire. Ça ne fait

« Le bloc canadien choisit le pétrole de l'Ouest, le Bloc québécois choisit les rivières du Québec »

Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois

que confirmer la nécessité d'avoir une forte représentation [de ce parti] à Ottawa. »

L'ancien chef et président du parti, Mario Beaulieu, ainsi que le député péquiste de Beauharnois, Guy Leclair, étaient aussi présents pour saluer l'arrivée de M^{me} DeBellefeuille dans la campagne électorale.

Cette dernière n'en est d'ailleurs pas à sa première expérience en politique fédérale. Députée dans la région de 2006 à 2011, elle a, entre autres, fait partie de la garde rapprochée de Gilles Duceppe comme whip en chef. La vague orange ne l'a cependant pas épargnée, la néodémocrate Anne Minh-Thu Quach ayant été élue en mai 2011.

Tous au front

Sans surprise, le chef du Bloc québécois a profité de ce bain de foule pour appeler tous

indépendantistes — toutes allégeances politiques confondues — à s'unir sous une même bannière.

« C'est un nouveau cycle politique qui commence, et l'heure est au rassemblement de toutes les forces souverainistes, a-t-il déclaré, sous les acclamations de la foule. Et comme l'a dit Jean-Martin Aussant lors du départ de M. Parizeau, « ce départ doit sonner la fin des exils, tous les exils ». J'invite donc tous les bloquistes qui nous auraient quittés à revenir au bercail, tous les gens du Parti québécois à venir nous rejoindre, mais aussi ceux d'Option nationale et de Québec solidaire qui partagent notre volonté de bâtir le pays du Québec. On a peut-être des différences sur l'économie ou sur la société, mais on veut le même pays et, pour ça, il faut travailler ensemble! »

Investitures multiples

Galvanisés par l'annonce du retour de Gilles Duceppe à la tête de leur parti plus tôt cette semaine, les bloquistes ont multiplié les investitures au cours de la fin de semaine. Ils ont ainsi été quelques centaines à se réunir, aux quatre coins du Québec, pour officialiser la candidature de cinq des leurs, soit dans les circonscriptions de Jonquière et Longueuil-Charles-LeMoine samedi et de Salaberry-Suroît, Manicouagan et Honoré-Mercier dimanche.

Le Devoir



Philippe Couillard s'est adressé aux militants libéraux dimanche, lors du congrès du parti.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

CONSTITUTION

Couillard avertit les Canadiens « terrorisés » que des négociations sont nécessaires

ROBERT DUTRISAC

Le chef libéral Philippe Couillard reconnaît que les Canadiens sont « terrorisés » par la perspective de négociations constitutionnelles. Mais il reste convaincu qu'elles s'en viennent.

« Je trouve toujours ça curieux de voir que les gens sont terrorisés par une conversation constitutionnelle », a affirmé Philippe Couillard lors de la conférence de presse qui clôturait le congrès du Parti libéral du Québec. « Je ne connais pas de pays qui n'accepte pas de temps en temps de revoir ses fondements. »

Dans son discours devant quelque 1000 militants, réunis à Montréal — ils étaient environ 1600 samedi —, Philippe Couillard a évoqué ce retour à la table de négociation constitutionnelle pour discuter du Sénat et des Premières Nations, mais aussi de « la nécessité incontournable pour ce pays de reconnaître formellement le caractère distinct du Québec ».

« Ça va se faire, c'est normal que ça se fasse », a-t-il dit devant la presse, tout en répétant que le 150^e anniversaire de la fédération canadienne en 2017 représente « un repère symbolique important ». Mais dans la foulée, Philippe Couillard admet qu'« il n'y a pas d'appétit » au Canada pour de telles négociations. Et ce n'est pas lui qui va ouvrir le bal. « Je ne la provoquerai pas [une rencontre constitutionnelle en 2017] parce que je mettrais le Québec dans une situation de faiblesse », a-t-il signalé.

Accueillir plus d'immigrants

Les résolutions débattues au congrès portaient essentiellement sur deux thèmes, soit l'équité générationnelle — et son corollaire le vieillissement de la population — et la relance de l'économie des régions et des grands centres. Les militants n'ont pu étudier qu'une par-

Les syndicats aux portes du congrès libéral

De toute évidence, les offres formulées par le gouvernement Couillard dans le cadre des négociations du secteur public en font rager plusieurs. Elles ont, d'ailleurs, été bruyamment décriées, dimanche, lors d'une manifestation tenue à Montréal, à deux pas de l'endroit où les membres du Parti libéral du Québec étaient réunis en congrès. Le rassemblement avait été orchestré par le Front commun, une coalition qui réunit une poignée d'organisations syndicales comptant globalement plus de 400 000 membres. Le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec,

Daniel Boyer, qui peinait à se faire entendre vu le brouhaha, s'est dit déçu de la teneur des propositions gouvernementales. Il n'a, d'ailleurs, pas hésité une seconde à les qualifier de « totalement inacceptables ». Il a également déploré que les idées émanant des rangs syndicaux ne soient pas réellement prises en considération. M. Boyer a martelé qu'elles visent à « diminuer la sous-traitance, la précarité d'emploi, le fardeau administratif, mais que le gouvernement fait tout de même » la sourde oreille. La Presse canadienne

tie des propositions touchant le premier thème.

Philippe Couillard a révélé que son gouvernement augmentera le nombre d'immigrants reçus au Québec, compte tenu de la diminution amorcée de la population âgée de 15 à 64 ans, « une réalité démographique implacable », a-t-il dit. Le Québec a accueilli entre 50 000 et 55 000 immigrants ces dernières années.

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, a déclaré samedi qu'il jugeait « inévitable » de repousser l'âge de la retraite en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Les militants ont d'ailleurs adopté une résolution en ce sens. Philippe Couillard a écarté cette possibilité pour l'heure, indiquant qu'il s'agira plutôt d'accorder des incitatifs aux personnes à l'âge de la retraite qui choisissent de continuer à travailler et de pénaliser celles qui prennent une retraite hâtive.

En ce qui a trait au projet de loi 62 sur la neutralité religieuse, le premier ministre a dit que certains « aménagements » seront possibles, comme l'éventualité qu'il s'applique aussi aux

municipalités. Mais sur les principes, le gouvernement restera ferme. Il a affirmé qu'à ses yeux, le niqab et la burqa, dont le port, en pratique, serait interdit pour les employés de l'État en raison de l'obligation de fournir les services à visage découvert, « ne sont pas des signes religieux », mais « essentiellement une coutume sociale ». Or le chef libéral estime qu'il n'en est pas de même pour le tchador.

Les militants libéraux se sont inquiétés de l'explosion des coûts des soins de santé qu'entraînera la dégradation de l'état de santé des baby-boomers. Ainsi, ils ont insisté sur l'importance du « déficit actuariel » de l'assurance maladie. Afin d'y faire face, il propose qu'on envisage de revoir l'étendue des services couverts, c'est-à-dire le panier de services.

Le Devoir

Lire aussi • Sources d'inspiration. Un éditorial de Josée Boileau. Page A 6

ACTUALITÉS

La FECQ étudiera l'impact des coupes

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a commandé une recherche pour analyser l'impact des compressions budgétaires du gouvernement Couillard sur la persévérance scolaire et l'offre des services aux étudiants. Antoine Côté, le nouveau président de la FECQ, a dénoncé la récente vague de coupes effectuées par le gouvernement libéral qui, selon lui, ont un impact direct sur les services. Lors du congrès annuel d'orientation de la Fédération, à Montréal, l'étudiant du Cégep de Victoriaville a donné plusieurs exemples concrets des impacts des compressions qui varient entre 330 000 \$ et deux millions. Ainsi, on assiste à des abolitions de postes, comme à la bibliothèque ou à l'entretien ménager, ou à des hausses inévitables de frais pour divers services. Antoine Côté a affirmé que les administrations collégiales tentent une fois de plus de faire montre d'ingéniosité pour limiter les conséquences des compressions bien que les répercussions restent selon lui inévitables.

La Presse canadienne

Philae se réveille

«Hello la Terre!» Assoupi depuis sept mois sur la comète Tchouri, le robot européen Philae s'est réveillé dans la nuit de samedi à dimanche, laissant espérer qu'il allait pouvoir se remettre au travail sans attendre. «Nous avons pu récupérer des signaux de sa part pendant deux minutes, ainsi que 40 secondes de données», a annoncé dimanche Jean-Yves le Gall, président du CNES, l'agence spatiale française. Le réveil de ce robot-laboratoire, muni de dix instruments et posé sur la comète 67P/Tchourioumov-Guérassimov, s'est produit samedi à 16h28, heure avancée de l'est.

Agence France-Press

Sénat: 24,5 millions de plus pour des bureaux temporaires

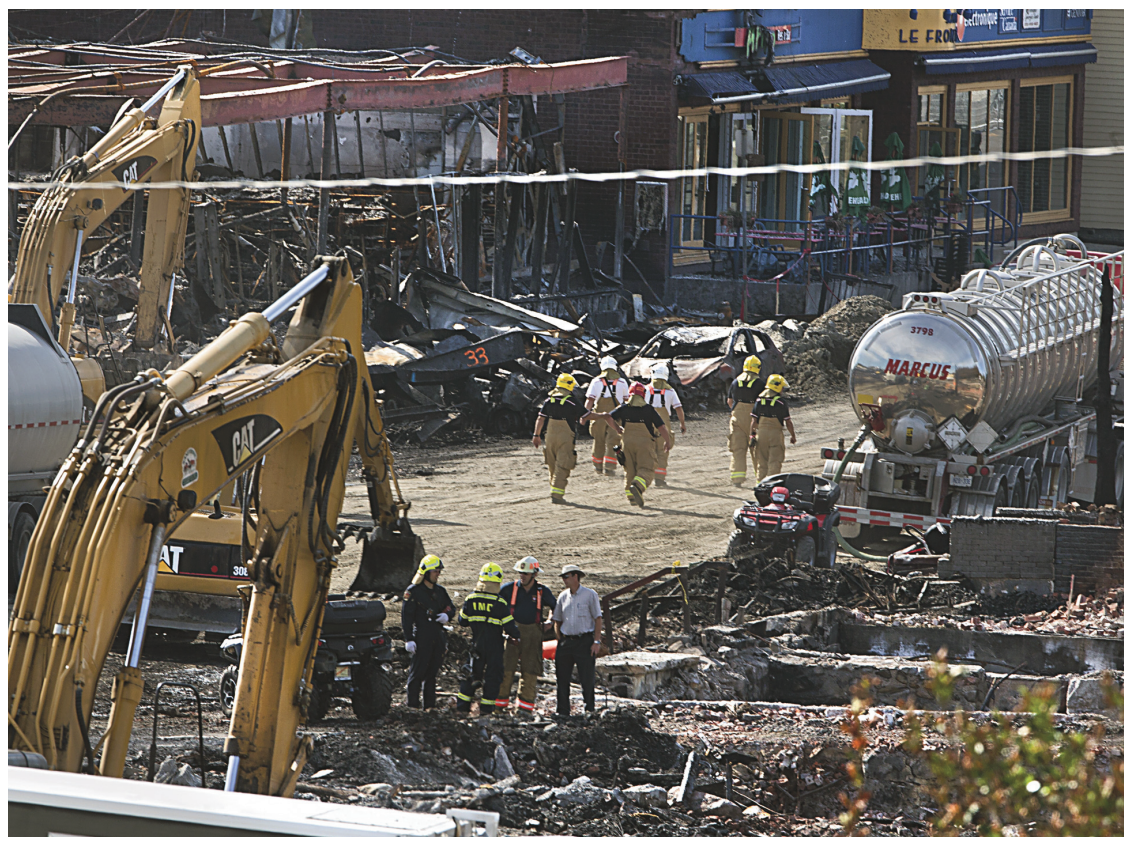
Ottawa — Trouver des bureaux temporaires pour le Sénat pendant les rénovations au parlement pourrait coûter 24,5 millions de dollars supplémentaires aux contribuables. Et tout cela pour éviter que les sénateurs aient à marcher un coin de rue de plus pour se rendre au parlement. La Chambre haute cherche actuellement des locaux temporaires au sein des limites d'un seul pâté de maisons, indique un document interne du gouvernement. Les contribuables pourraient ainsi devoir payer 24,5 millions de dollars de plus sur 13 ans que la somme prévue par le gouvernement. Les détails sont contenus dans une note d'information datée du 30 janvier et adressée à la ministre des Travaux publics, Diane Finley, obtenue par La Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Le Sénat doit rapidement trouver des espaces de bureau afin d'être prêt pour 2018, quand l'édifice du Centre sera fermé pour des rénovations forçant le déplacement du Sénat et de la Chambre des communes pendant près d'une décennie.

La Presse canadienne

Déménagement terminé au CUSM

Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), à Montréal, a achevé son déménagement dimanche. Les derniers patients ont été transférés vers le nouveau site Glen, soit ceux de l'Institut thoracique et les patients en hématologie et soins palliatifs de l'Hôpital général. Le déménagement avait été entamé le 25 avril dernier à l'hôpital Royal Victoria. L'opération qui s'est déroulée sans anicroche aura mobilisé des centaines de personnes, du personnel hospitalier, ambulancier et policier.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les wagons qui ont explosé au centre-ville de Lac-Mégantic ont causé des dommages colossaux.

LAC-MÉGANTIC

Le CP tentera d'annuler l'indemnisation de 431 millions

GIUSEPPE VALIENTE

La Cour supérieure commencera à entendre lundi la cause des victimes de la tragédie de Lac-Mégantic pour déterminer si elles pourront recevoir plus de 431 millions de dollars en indemnisation, mais le juge pourrait en décider tout autrement en invalidant le processus de règlement. Les avocats du Canadien Pacifique (CP) — seule entreprise jugée responsable dans la catastrophe qui ne participe pas au règlement judiciaire — plaideront que les démarches sont illégitimes et injustes, selon les documents de la cour.

Bien que les familles des 48 victimes méritent une indemnisation, il n'appartient pas au CP de la faire puisqu'elle n'a rien à se reprocher dans le déraillement et l'explosion du train qui appartenait à la Montreal Maine and Atlantic Railway (MMA), a expliqué son porte-parole Martin Cej, dans un courriel.

L'avocat Jeff Orenstein, du Groupe des droits des consommateurs, a aidé les plaignants à lancer une action collective contre quelque 25 entreprises qui auraient été impliquées dans l'accident. L'action a toutefois été suspendue en attendant le règlement de l'indemnisation. Si le juge de la Cour supérieure donne son aval à cette entente, toutes les entreprises qui participent au versement de 431 millions de dollars seront déchargées légalement de toute procédure judiciaire au Canada et aux États-Unis et elles seront retirées de façon permanente de l'action collective.

Or, selon les documents de la cour, le Canadien Pacifique croit que le processus de faillite, qui est lié à l'action collective, devrait être entendu en Cour fédérale et non à la Cour supérieure du Québec.

Décharge légale

La MMA, qui avait des filiales au Canada et aux États-Unis, n'a pas pu assumer tous les frais d'assurance liés à la catastrophe et elle a dû se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des deux côtés de la frontière.

Aide internationale: un financement déjà faible « en déclin »

MÉLANIE MARQUIS

à Ottawa

La contribution financière du Canada en matière de développement international, déjà «relativement faible», est «en déclin», reconnaît-on dans un document gouvernemental confidentiel.

Le ministère du Développement international dit aussi, dans une note de brefsage obtenue par La Presse canadienne, qu'il n'y a «aucun plan» de mise en œuvre nationale du programme de développement international pour l'après-2015.

Ces orientations sont précisées dans des documents préparés pour le titulaire du ministè-

re, Christian Paradis, dans le cadre de la Conférence de Montréal qui s'est déroulée la semaine dernière. On y détaille les intentions du Canada à l'aube de la 3^e Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra en juillet à Addis Abeba, en Éthiopie.

Atteindre la cible

Au chapitre du financement, le ministère estime que des «pressions significatives» sont à prévoir en ce qui concerne l'atteinte de la cible internationale de 0,7% du revenu national brut (RNB) pour l'aide publique au développement (APD).

Le Canada est bien loin d'atteindre cet objectif fixé en 1969 par une commission des Nations unies chapeauté par l'ex-premier ministre Lester B. Pearson, qui a été reconduit à plusieurs reprises depuis.

«Peu de pays développés ont atteint cette cible. Mais le ratio ADP/RNB du Canada est relativement faible, et il est en déclin», spécifie la note de brefsage datée du 2 juin.

Le gouvernement Harper n'évoque pas publiquement ce

Près de 4000 personnes ont intenté une action collective contre 25 entreprises, dont la MMA. Toutes ces sociétés, sauf le CP, ont accepté de verser une indemnisation aux victimes à la condition d'être déchargées légalement de toute procédure judiciaire. L'offre de 431,5 millions de dollars a été acceptée unanimement le 8 juin dernier.

«[Les entreprises] versent cet argent en échange de leur décharge légale, et celle-ci doit aussi être approuvée dans le processus de faillite», a expliqué Andrew Adessky, du groupe-conseil Richter, contrôleur responsable de la faillite de la MMA.

Si le CP arrive à convaincre le juge, les victimes et les instigateurs de l'action collective pourraient avoir lancé des procédures judiciaires onéreuses de plusieurs années sans revoir leur argent, selon M. Adessky. «Le CP tente de mettre fin aux procédures de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies afin d'interrompre le règlement de l'indemnisation.»

Le Canadien Pacifique suggère, dans les documents de la cour, que les procédures touchant la MMA, un transporteur lié aux compétences du gouvernement fédéral, ne devraient pas être traitées devant une cour provinciale.

Elle ajoute que le règlement est injuste puisque si les entreprises sont déchargées légalement, il serait impossible pour elle de poursuivre en retour. «Le fonds d'indemnisation ne devrait pas être utilisé pour libérer légalement ces parties responsables du déraillement des actions légales futures. Le CP considère qu'elle n'est pas responsable de l'accident, étant donné que le train n'était pas conduit par des employés du CP et qu'il ne circulait pas sur ses chemins de fer. Ce n'était pas non plus ses locomotives, ses wagons ou ses produits», a souligné Martin Cej.

M^e Jeff Orenstein a indiqué que sa cause avait été autorisée par un juge en mai, mais les procédures ont été suspendues en attendant la décision du juge de la Cour supérieure. Il a ajouté que le CP serait poursuivi s'il refuse de contribuer au fonds d'indemnisation.

La Presse canadienne

CONSIGNE

Réutiliser le verre dans le béton

VALÉRIE MAYNARD

Si le débat actuel sur la consigne du verre au Québec divise, un constat rallie l'ensemble des parties: la nécessité de trouver de nouveaux débouchés pour le verre. Parmi ces débouchés, il existe la poudre de verre (Verrox) actuellement produite par l'usine de micronisation de Tricentris, à Lachute, et utilisée comme ajout cimentaire.

«Il faut trouver d'autres débouchés et développer de nouvelles technologies», concède le maire de Lachute, Carl Péloquin, mais je pense que le Verrox fait partie de la solution.»

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques confirme que la micronisation du verre fait partie de l'ensemble des réflexions du gouvernement, notamment en matière d'accroissement de la quantité de verre recyclé ou valorisé.

Plus encore, Carl Péloquin croit que le gouvernement devrait investir davantage dans l'industrie québécoise. «Créons des entreprises qui transformeront ce verre chez nous, au Québec. Déjà Tricentris, à Lachute, et Gaudreau Environnement, à Victoriaville, s'y affairent», souligne-t-il.

Continuer de chercher

Denis Lapointe, président de la Commission de l'environnement de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Salaberry-de-Valleyfield, croit également qu'il est important de continuer de trouver des débouchés pour les produits du verre, pour autant qu'un processus de consigne du verre soit aussi mis en place. «Nous ne discréditons pas la micronisation du verre; c'est un débouché qui fait partie d'une solution plus globale. C'est pourquoi nous appuyons la démarche du gouvernement en matière de consigne du verre, même si nous souhaitons qu'elle se raffine», nuance-t-il.

LUMQ vient d'ailleurs de ré-

térer sa position par rapport à l'élargissement de la consigne aux bouteilles de vin et de spiritueux. Elle souhaite également une révision du régime de compensation actuel. À l'heure actuelle, les municipalités assument et déclarent 156,6 millions de dollars en dépenses pour la collecte sélective, mais ne reçoivent que 135 millions de dollars en compensation pour les coûts admissibles.

Les Laurentides s'y mettent

Parmi les 152 municipalités membres de Tricentris (un OSBL responsable des centres de tri), plusieurs ont opté pour le Verrox comme ajout cimentaire dans leurs trottoirs et bordures. C'est le cas de Boisbriand, Saint-Sauveur, Rosemère, Lachute, Blainville et Piedmont, dans les Laurentides. Lorraine en a utilisé pour construire son planchodrome et Mirabel compte désormais une piste de course en Verrox. «Tout ce qui se fait en béton peut se faire en Verrox», assure Gregory Pratte, ambassadeur Verrox pour Tricentris.

Cet été, le ministère des Transports du Québec (MTQ) construira un premier trottoir en Verrox. Long de 150 mètres, ce morceau de trottoir sera situé sur le boulevard Champlain, à Québec. Le porte-parole du MTQ, Benoit Lachance, indique que des analyses seront ensuite conduites sur ce projet-pilote afin d'évaluer la pertinence et la durabilité du produit.

L'usine de micronisation de Tricentris produit annuellement 6000 tonnes de Verrox et 15 000 tonnes de produits dérivés (abrasifs). D'ici la prochaine année, à la faveur de travaux d'agrandissement à venir estimés à quelque 6 millions de dollars, Tricentris espère augmenter sa production annuelle à 30 000 tonnes de Verrox et à 30 000 tonnes de produits dérivés.

Collaboration spéciale
Le Devoir

Le Jardin botanique pourrait perdre sa pépinière d'horticulteurs

FLORENCE SARA
G. FERRARIS

Les enseignants et étudiants de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal dénoncent la décision du ministère de l'Éducation d'abolir le programme d'études Spécialités en horticulture.

Cette attestation de spécialisation professionnelle (ASP) permet, depuis sa création dans les années 80, aux futurs horticulteurs de parfaire leur formation en milieu urbain. Il est d'ailleurs un des cursus prisés par le Jardin botanique lors de l'embauche de nouveaux horticulteurs.

«Ce programme de 400 heures est monté en collaboration avec le Jardin», souligne Patrice Bouchard, qui enseigne à l'École depuis six ans. Les étudiants reçoivent même un diplôme décerné conjointement par la Commission scolaire de Montréal [CSDM] et l'institution horticole.»

Bon nombre des cours répondent donc à des besoins spécifiques de l'Espace pour la vie, comme celui sur les bonzaïs. «Le Jardin possède une des plus grandes collections de bonzaïs au monde», insiste M. Bouchard. C'est dans cette optique que l'École offre un cours [unique au Québec] qui leur est entièrement consacré.»

C'est donc avec beaucoup de surprise que le conseil d'établissement a appris en décembre dernier que l'ASP numéro 5043 ne serait plus dispensée à compter de l'automne 2016. Il aura toutefois fallu attendre jusqu'à la semaine dernière pour que la nouvelle soit transmise aux étudiants.

«Plusieurs d'entre eux sont encore sous le choc», soutient Patrice Bouchard, lui-même encore un peu abasourdi par la nouvelle. Personne ne comprend pourquoi le programme doit disparaître. Il fonctionne très bien et a un taux de placement de près de 100%. Nous avons même de la difficulté à combler la demande, les étudiants devant souvent être sur une liste d'attente avant de pouvoir suivre les cours.»

Incompréhension

Dans une lettre transmise au directeur général suspendu de la CSDM, Gilles Petitclerc, et dont Le Devoir a obtenu copie, le ministre justifie sa décision en affirmant que «les objectifs atteints dans les modules [de l'ASP] sont couverts par le programme d'études préalable Horticulture et jardinerie (DEP 5288)».

Or, selon Francis Leroux, qui vient tout juste de terminer son ASP, c'est bien mal connaître le contenu de la formation spécialisée. «Ces cours n'ont rien à voir avec ceux que j'ai suivis durant le DEP», insiste-t-il. Soit ils vont plus loin, soit ils abordent carrément de nouveaux aspects de notre travail.»

De l'avis de Patrice Bouchard, c'est plutôt le caractère «très local» du programme qui est remis en question par le ministre. «Peut-être qu'ils ne se rendent pas compte de [son] importance, admet-il. Mais juste pour vous dire, à l'heure actuelle, la majorité des horticulteurs du Jardin botanique ont suivi l'ASP. Nous sommes leur pépinière!»

Le Devoir

LOTTO 649 05 08 21 31 40 45 + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 51052435-03 (Numéros complets non décomposables) Prochain gros lot (approx.): 17 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$		Québec 05 29 31 32 47 49 01 compl.	
LOTTO 649 + 15 22 26 29 LOTS BONIS du 6 au 20 juin 2015* Prochain gros lot (approx.): 43 000 000 \$ 6585806		Extra 8983276	
Résultats des tirages du : 2015-06-13 Résultats des tirages du : 2015-06-12			

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

ÉTUDE

L'austérité serait contre-productive en régions

FABIEN DEGLISE

Le gouvernement du Québec fait-il fausse route en coupant dans la fonction publique de la Côte-Nord ou de la Gaspésie et en misant sur l'extraction du pétrole de l'île d'Anticosti ou sur un Plan Nord pour relancer l'économie des régions? Oui, estiment les auteurs d'une étude sur l'économie régionale du Québec qui confirment que le secteur public, loin de n'être qu'une dépense improductive pour l'État, peut devenir un levier de développement économique bien plus efficace que ne l'est le secteur privé.

«Miser sur la fonction publique n'est pas un projet encouragé par les politiciens actuellement», résume au téléphone Bertrand Schepper, co-auteur de cette étude orchestrée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) avec le soutien financier du Syndicat québécois de la fonction publique (SFPQ). Le document va être dévoilé ce lundi. «L'ère est plutôt aux coupures dans ce secteur, ce qui, dans les régions res-



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, est engagé dans une opération de réduction de la taille de l'État québécois.

sources, peut devenir au final très contre-productif».

Effets multiplicateurs

L'IRIS a passé au crible statistiques économiques et littérature économique sur le développement régional pour arriver à ses conclusions. Selon ce groupe de penseurs, la fonction publique déjoue les préjugés habituels à son endroit en s'affichant comme un acteur économique de premier plan, particulièrement dans les régions assujetties

aux industries extractivistes. «Chaque million investi dans le secteur public crée 14,22 emplois contre 8,57 emplois dans le secteur primaire [celui des matières premières], écrivent les auteurs de ce rapport de recherche intitulé *Le secteur public et l'économie régionale au Québec. Chaque dollar investi dans le secteur public rapporte à l'État deux fois plus de taxes et impôts qu'un dollar investi dans le secteur primaire* [ressources naturelles]», dollar qui, en moyenne, a un ef-

« Chaque dollar investi dans le secteur public rapporte à l'État deux fois plus de taxes et impôts qu'un dollar investi dans le secteur primaire »

Bertrand Schepper, IRIS

fet à la hausse de 1,11\$ sur le produit intérieur brut (PIB) du Québec, contre 0,80\$ pour celui investi dans le secteur primaire.

«Tout ne doit pas être mis dans le secteur public», reconnaît Bertrand Schepper avec un «mais»: «Aujourd'hui, les politiques de développement du Québec reposent sur deux concepts, l'austérité et les coupes, tout comme dans l'aide au secteur privé dans les régions ressources. Or, le gouvernement devrait ar-

rière de sous-estimer l'investissement dans la fonction publique dans ses régions. Elle peut devenir une bougie d'allumage, mais également avoir un effet multiplicateur sur l'économie régionale bien plus important que peut l'être le secteur privé».

Pour l'IRIS, cette stratégie de création d'emplois par le secteur public dans ces régions «permettrait de protéger davantage les économies [locales] contre les aléas des prix des matières premières». Elle fournirait également, dans des régions qui en ont particulièrement besoin, des conditions d'emplois supérieures à celles offertes par le privé, emplois plus accessibles aux femmes et aux communautés culturelles. «Les politiques d'austérité nuisent à la mixité des agents économiques, particulièrement dans les régions ressources», poursuivent les auteurs du document d'une cinquantaine de pages.

«L'État a abdiqué son rôle d'investisseur dans l'économie et préfère soutenir les projets privés pour créer de l'emploi et développer les régions», dit M. Schepper. Les résultats ne sont pas à la hauteur. Il devrait reprendre ce rôle et passer à l'action en reconnaissant le caractère névralgique du secteur

public dans l'économie régionale du Québec.»

Début juin, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, s'est réjoui de l'abolition de 486 emplois «équivalent temps complet» dans les organismes publics entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2015. Ces compressions dans la fonction publique sont présentées comme un moyen d'atteindre l'équilibre budgétaire et de relancer l'économie. Elles ont été accompagnées dans les derniers mois par l'abolition des Conférences régionales des élus (CRE), des Forums jeunesse régionaux (FJR) et des Centres locaux de développement (CLD), outils de développement économique régionaux dont la disparition a été décriée dans plusieurs régions du Québec.

Or, estime l'IRIS, «l'investissement public dans les services à la population reste une des manières les plus sûres et efficaces de générer de la richesse et des emplois dans toutes les régions du Québec, tout en réduisant l'amplitude des turbulences économiques en période de crise», écrivent les auteurs dans leur conclusion.

Le Devoir

Québec se dit prêt à acheter des actions de Bombardier

MICHEL DOLBEC

à Paris

Québec est prêt à acheter des actions de Bombardier ou à lui accorder un prêt si l'avionneur lui demande une aide financière, notamment pour soutenir son programme CSeries.

Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, Jacques Daoust, a lui-même évoqué cette hypothèse dimanche à Paris, quelques heures avant l'ouverture du 51^e Salon du Bourget, où il accompagne une délégation québécoise de PME.

Au cours d'une rencontre avec la presse québécoise, le ministre Daoust a révélé que Bombardier est en ce moment à la recherche de financement et que des «conversations» ont eu lieu. La société n'a pas adressé de demande d'aide «formelle» au gouvernement, mais elle n'aura apparemment pas de mal à l'obtenir si elle en fait une.

«Moi, je suis prêt à aider Bombardier parce que j'ai encore confiance en Bombardier. C'est une locomotive économique pour nous», a dit le ministre. Celui-ci admet que l'avionneur est dans le «creux de la vague», mais se montre convaincu qu'il va réussir le pari risqué qu'il a fait en s'attaquant à Airbus et Boeing. De toute façon, reconnaît-il, «le CSeries, on peut le remettre en question, mais au point où est en rendu, on ne va pas l'abandonner».

Pour le gouvernement, qui entend désormais se poser en partenaire d'affaires, il n'est cependant pas question d'envisager une subvention pour Bombardier. «Si Bombardier a besoin d'un appui financier gouvernemental, si Bombardier en fait la demande, je m'inscrirai en dette ou en «équité», a prévenu l'ancien banquier, convaincu que le «modèle subventionnaire» a fait son temps.

En clair, entre accorder

«une subvention de 100 millions de dollars ou acheter pour 100 millions d'actions sur une émission», Jacques Daoust tranche d'ores et déjà en faveur de la deuxième hypothèse, pour «qu'en bout de ligne, ça soit payant pour les Québécois».

Nouvelle stratégie

Le ministre a par ailleurs annoncé que le Québec allait se donner l'automne prochain une nouvelle stratégie aéronautique. Son élaboration commencera dès le mois prochain, fera l'objet d'une grande consultation en novembre, avant de s'inscrire dans le prochain discours du budget.

La politique actuelle remonte à 2006. «On va la rajouter et la rafraîchir. Les priorités ne sont plus les mêmes. On ne peut pas vivre avec une stratégie qui a neuf ans», a déclaré Jacques Daoust.

Selon lui, la nouvelle stratégie pourrait proposer d'utiliser les infrastructures du secteur de l'aéronautique pour développer d'autres industries, celle de l'automobile électrique par exemple, qui a besoin elle aussi de matériaux composites, de métaux légers, de batteries, etc. «Il faut continuer dans l'aéronautique, mais est-ce que l'aéronautique peut être le moteur d'autres métiers? Je pense que oui», a déclaré le ministre.

Ce grand rendez-vous international de l'aéronautique et de l'espace s'annonce déterminant pour Bombardier et sa nouvelle gamme d'avions moyen-courriers. L'avionneur y présente pour la première fois un CS100 aux couleurs de Swiss et un CS300, qui effectuera chaque jour une démonstration aérienne. L'aide éventuelle du gouvernement pourrait, estiment les observateurs, contribuer au développement d'un troisième modèle, le CS500.

La Presse canadienne



SÉBASTIEN AUGER

Le poète louisianais Zachary Richard a appelé ses compatriotes à sortir du «bon attentisme» et à revendiquer leurs droits.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Régis Labeaume espère un nouveau modèle de défense du français

Le maire de Québec participait à un panel de discussion avec Zachary Richard

PHILIPPE ORFALI

à Ottawa

Les défenseurs de la langue française nuisent à leur cause en opposant le fait français à l'utilisation d'autres langues comme l'anglais, a estimé dimanche le maire de Québec, Régis Labeaume.

La protection du français au Québec et ailleurs ne peut se faire en opposition à d'autres cultures, a-t-il dit lors d'un passage à Ottawa, au cours duquel il a réitéré sa volonté de créer un Réseau nord-américain des villes francophones et francophiles.

«Le militantisme francophone contre le bilinguisme, ça ne marche pas. Ça va prendre un militantisme culturel francophone plus moderne, plus ouvert», a indiqué le maire Labeaume, jugeant le message de revendication actuel «éculé, usé, érodé car approprié à des fins politiques», par exemple par le mouvement souverainiste. «On ne peut défendre notre culture en levant le pont-levis et en restant dans notre forteresse. Tu baisses le pont, et tu vas conquérir. C'est sûr qu'on va perdre [sinon].»

M. Labeaume s'exprimait en marge d'un panel sur l'avenir

« On ne peut défendre notre culture en levant le pont-levis et en restant dans notre forteresse »

Régis Labeaume, maire de Québec

de la francophonie auquel participait également le chanteur cajun Zachary Richard, dans le cadre de la quatrième édition de l'Université d'été sur la francophonie des Amériques, qui se tient depuis samedi et jusqu'à vendredi prochain à l'Université d'Ottawa.

Exceptionnellement en Ontario

Ce sommet bisannuel rassemble une quarantaine de participants, universitaires et professionnels, originaires de douze pays. L'événement, qui se déroule habituellement au Québec mais qui se déplace cette année à Ottawa à l'occasion des 400 ans de la présence française en Ontario, propose de jeter un regard critique sur la nature des échanges caractérisant le développement de la francophonie des Amériques.

Le poète louisianais, tête d'af-

fiche du Festival franco-ontarien qui se terminait samedi, a quant à lui rappelé que de nombreux progrès ont été effectués en Louisiane au cours des dernières années, où près de 4600 élèves fréquentent aujourd'hui des programmes d'immersions françaises calqués sur le modèle canadien. «Ça ne paraît peut-être pas comme beaucoup, mais il y a dix ans, il y en avait zéro», a-t-il souligné.

Il a toutefois déploré un certain «bon attentisme» de la part de ses compatriotes cajuns. «On a passé cent ans à se cacher dans les bois, on veut être amis avec tout le monde. Il n'y a pas [une] revendication aussi importante que je voudrais la voir.»

Des commentaires qui font échos à d'autres critiques du maire Labeaume, cette fois à l'égard de la secrétaire générale de la fran-

cophonie, Michaëlle Jean.

Le maire Labeaume, qui souhaite mettre sur pied un réseau francophone à l'échelle de l'Amérique du Nord estime que M^{me} Jean ne fait pas suffisamment pour la défense de la langue française à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). «[L'OIF] défend de moins en moins la langue française. On se préoccupe du développement économique, de la relation nord-sud, mais on oublie de défendre la langue et la culture. [...] Comment se fait-il que l'OIF ne la défende pas?»

Il dit espérer que le réseau des villes francophones, dont le secrétariat serait éventuellement basé à Québec, pourra contribuer à faire avancer la cause du français ailleurs en Amérique du Nord. La Ville de Québec a entrepris en août dernier la mise en place d'un réseau de villes francophones et francophiles avec la collaboration des villes de Lafayette et de Moncton. Près d'une quarantaine de gouvernements locaux auraient manifesté un intérêt. M. Labeaume tiendra en octobre un «sommet» fondateur du réseau.

Le Devoir

Les avions de la CSeries surprennent

C'est un nouvel argument de vente pour Bombardier: les CSeries peuvent voler plus loin que promis. L'avionneur a inauguré dimanche sa participation au 51^e salon du Bourget en annonçant que son nouvel avion, lors des essais en vol, s'était révélé plus performant que prévu. «La consommation de carburant, la charge utile, la distance franchissable et la performance au décollage dépassent les attentes», a révélé l'entreprise. Bombardier doit revenir dans le détail lundi sur les performances de sa série C, mais déjà les chiffres se veulent impressionnants. Ses nouveaux avions, indique-t-on, peuvent franchir 3300 milles nautiques, soit environ 6100 kilomètres. C'est 650 kilomètres de plus (12%) que la distance estimée au départ. L'appareil consommerait par ailleurs 20% de moins que les avions de séries et 10% de moins que les appareils remotorisés de ses concurrents.

ÉDITORIAL

MINIÈRES CANADIENNES

Jouer à l'autruche

Nouveau rapport, nouvelles allégations d'irresponsabilité sociale ciblant une société minière canadienne à l'étranger. Le rapport de l'ONU épingle l'Érythrée, petit pays de la Corne de l'Afrique. Six millions d'habitants sous le joug d'une dictature dangereuse comme celle qui écrase les Nord-Coréens. Comment se fait-il que la minière vancovéroise Nevsun soit même autorisée à collaborer avec un régime aussi répressif?

Sur 500 pages, le rapport de la Commission d'enquête de l'ONU sur les droits de la personne en Érythrée étale l'ampleur de la répression que fait subir à la population, depuis 22 ans, le régime d'Issayas Afewerki, un gangster d'obédience maoïste. Il fait état de violations des droits «systématiques et à grande échelle», de torture élevée au rang de politique d'État, d'un climat de délation généralisé, de la commission d'abus d'une portée «qui rarement avait été observée ailleurs» dans le monde. Le régime applique sous la forme officielle d'un «service national» un système de travail forcé dans lequel les Érythréens, garçons et filles, sont enrôlés à partir de l'âge de 17 ans, pour des périodes indéfinies, dans l'armée ou dans les entreprises de l'État. L'Érythrée est un immense bagne (plus de 300 centres de détention) administré par un État totalitaire qui doit sa pérennité au soutien, surtout, de la Chine et du Qatar.

Aussi la crise des migrants qui se jettent à la Méditerranée pour rejoindre l'Europe concerne-t-elle les Érythréens au premier chef. Ils sont les plus nombreux, après les Syriens, à tenter la traversée. On estime à plus d'un million le nombre d'entre eux qui ont réussi à fuir le pays depuis dix ans, au rythme actuel de 3000 à 5000 passages par mois vers le Soudan et l'Éthiopie.

Interdits de séjour en Érythrée, les enquêteurs de l'ONU se sont basés sur les témoignages de plus de 500 Érythréens vivant à l'étranger. D'autres rapports avant le leur ont étalé les horreurs de cette dictature qui se perpétue dans l'indifférence internationale. Ont resurgi dans le document onusien des allégations de travail forcé à la mine de Bisha, propriété à 60% de la minière canadienne Nevsun, des allégations qu'un rapport de Human Rights Watch (HRW), datant de 2013, avaient déjà bien documentées. Et auxquelles la direction de Nevsun prétend avoir remédié. Ce dont il est permis de douter...

Bisha constituerait la seule mine opérationnelle du pays, et sa teneur en cuivre en fait l'une des plus importantes au monde. Nevsun l'exploite en *joint venture* avec la société publique Eritrean National Mining Corporation. Il a d'autre part été établi que la minière vancovéroise avait confié la construction d'infrastructures à une autre entreprise d'État, Segen Construction Company, un sous-traitant au sujet duquel il est allégué de longue date qu'il recourt au travail forcé — pour ne pas dire à l'esclavage. En 2012, Nevsun a voulu agrandir la mine sans faire appel à Segen. Le gouvernement s'y est opposé, Nevsun a reculé. En janvier dernier, soutenus par des groupes de défense, trois réfugiés érythréens ont tenté à Vancouver une poursuite contre la minière pour travail forcé, arguant qu'il s'agissait de crime contre l'humanité.

Qu'à cela ne tienne, les actionnaires sont aux anges. L'entreprise, qui est en croissance, a engrangé depuis le début de 2011 des revenus de 1,6 milliard.

L'industrie minière, dont le Canada est le cœur financier, est un monde opaque qui a été souvent montré du doigt pour son irresponsabilité sociale et ses complaisances politiques en Asie, en Amérique latine et ailleurs en Afrique. Le gouvernement canadien laisse faire.

La compagnie Nevsun peut bien détourner le regard, il demeure qu'elle n'opère pas en vase clos: elle contribue objectivement au maintien d'une dictature particulièrement odieuse.

SÉNAT RÉFORMÉ

Sources d'inspiration

Les scandales financiers qui secouent le Sénat depuis maintenant des mois sont devenus l'argument fétiche de ceux qui en réclament l'abolition. L'affaire réclamant l'approbation de l'ensemble des provinces, comme l'a rappelé l'an dernier la Cour suprême, on mesure le défi de mise en œuvre d'une telle proposition, que maintient pourtant le NPD contre vents et marées.

Mais c'est aussi sur le fond qu'il faut se méfier des solutions magiques, comme l'a rappelé la semaine dernière le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, à la suite de la publication du rapport du vérificateur général du Canada sur le Sénat. «Il serait contraire à l'intérêt politique du Québec de l'abolir. On va s'opposer à cette proposition», a-t-il affirmé.

C'est qu'il y va de la préservation des intérêts du Québec au sein de la fédération canadienne. La démographie le fait voir, a souligné M. Couillard, l'importance du Québec diminue dans l'ensemble canadien. Le Sénat, en théorie siège de «l'équilibre des intérêts régionaux», lui permet de conserver son poids historique dans la fédération. Tant qu'il y reste, le Québec ne peut perdre de vue cette revendication fondamentale.

Ce qui n'empêche pas les refondations. Conjuguant la nécessité de préserver le Sénat à celle de néanmoins le réformer en profondeur, M. Couillard a poussé la comparaison en donnant l'exemple du Bundesrat allemand, qui représente les Länder, lieu des «arbitrages», «lieu de consensus régional». Il faut renouer avec cet esprit, qui fut celui-là même qui a présidé à la constitution du Sénat en 1867, a souligné le premier ministre.

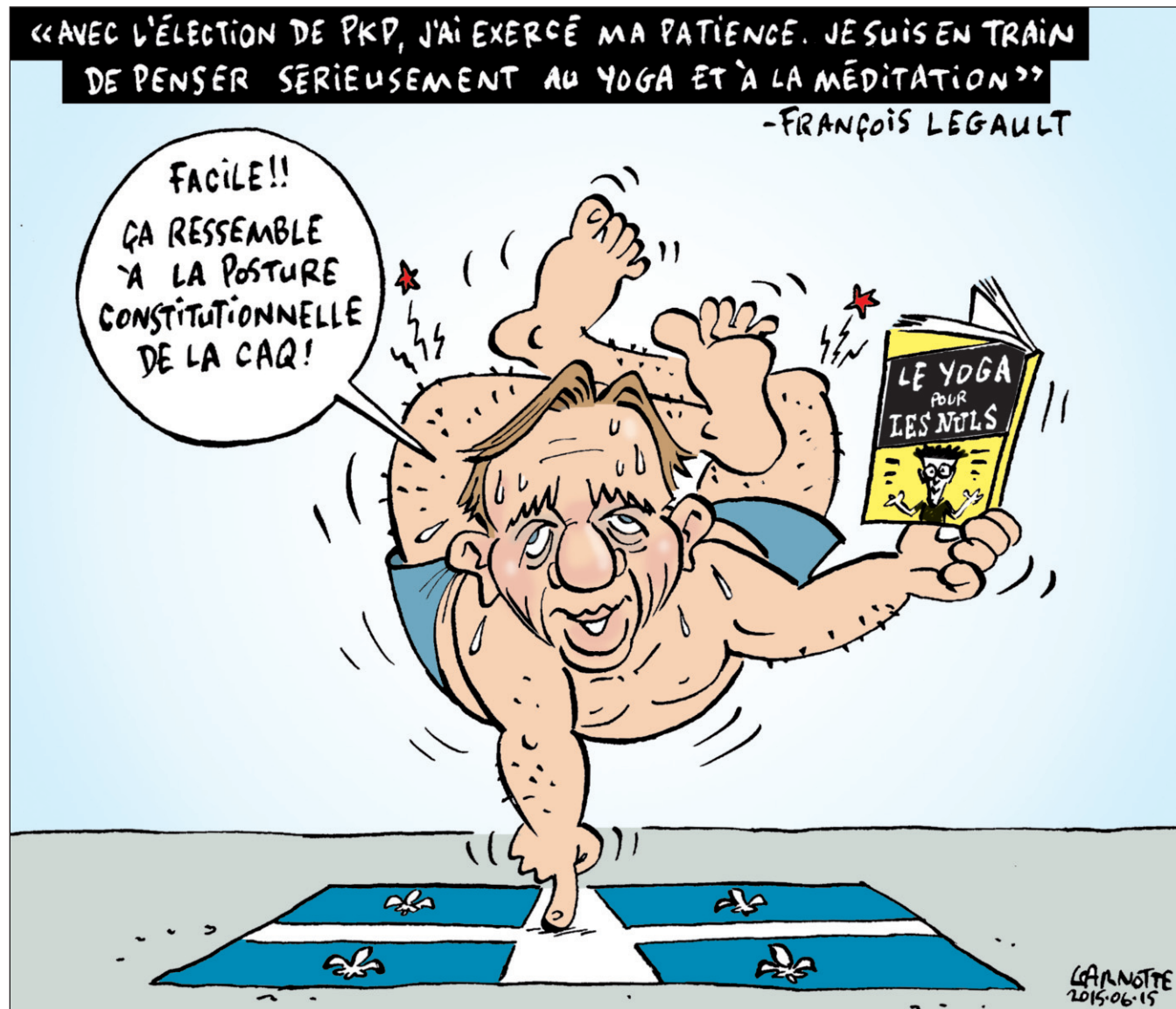
Pour le Québec, nulle discussion constitutionnelle ne peut s'envisager en silos: parler du Sénat doit se faire sur l'arrière-plan de l'ensemble des revendications québécoises toujours pendantes depuis le rapatriement unilatéral de la Constitution de 1982. Que le sujet fasse aujourd'hui bâiller les électeurs n'enlève rien à l'obligation pour un gouvernement québécois d'asseoir ses demandes sur un argumentaire fort. Si cet automne, un gouvernement néodémocrate est élu à Ottawa et décide de concrétiser l'abolition du Sénat qu'il réclame depuis des années, Québec doit être prêt.

À cet égard, le Livre beige de Claude Ryan, proposition de redessiner le fédéralisme qui aurait dû inspirer le suivi d'un référendum gagné par le Non en 1980, offre des pistes pour repenser le Sénat. Dans le document de M. Ryan, le Sénat se transforme en Conseil fédéral, inspiré de l'Allemagne, composé de délégations des provinces qui échapperaient au contrôle du gouvernement central. M. Couillard avait-il cela en tête la semaine dernière? Nous souhaitons qu'il précise sa pensée sur le sujet.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Policiers en camouflage: il est temps de s'indigner

Je voudrais appuyer notre maire Denis Coderre qui a mis ses culottes qui, elles, ne sont pas en tissu camouflage, au sujet de la tenue indigne des policiers de Montréal, lors des funérailles de Jacques Parizeau. J'étais au premier rang et c'est avec stupeur que j'ai vu ces clowns, armés, portant gilet pare-balles avec le slogan Libre Négô devant et derrière et leur casquette de baseball rouge vissée sur la tête. Quel contraste avec ce que nous voyions derrière eux chez les policiers provinciaux! Un sens du moment, un protocole respectueux et une noblesse de la tâche à accomplir. Nos syndiqués-policiers, car ils sont beaucoup plus membres de la Fraternité qu'employés de la Ville de Montréal, ont fait encore une fois la démonstration de leur incivilité et de leur entêtement.

Il est temps que nous exigions, en tant qu'employeur, qu'ils reprennent l'uniforme de service et débarrassent nos voitures de leur slogan. Il serait intéressant aussi qu'ils repensent à la raison de leur engagement. Ils semblent avoir perdu le sens du discernement, beaucoup plus atti-

rés par le salaire de la fonction que par la fonction elle-même.

Monsieur Coderre, vous avez mon appui inconditionnel pour redonner à notre corps policier la noblesse de la fonction. Ils ont vraiment besoin que nous les aidions.

Guy Daoust
Montréal, le 10 juin 2015

Deux retours, deux lectures

Hillary Clinton est née le 26 octobre 1947, elle a 67 ans, elle a été défaite en 2008 par Barack Obama à l'investiture démocrate et aujourd'hui elle fait un retour pour se porter de nouveau candidate à l'investiture démocrate en vue de la présidentielle de 2016. Les progressistes applaudissent, mais les républicains disent qu'elle est dépassée et trop vieille.

Gilles Duceppe est né le 22 juillet 1947, il a 67 ans, il a été défait en 2011 par Jack Layton du NPD et aujourd'hui il fait un retour pour se présenter à l'élection fédérale de 2015. Les souverainistes applaudissent, mais les fédéralistes disent qu'il est dépassé et trop vieux.

J'aimerais bien savoir ce que nos fédéralistes pensent de Hillary Clinton.

Sylvain Sauvé
Québec, le 11 juin 2015

Bruegel et l'histoire du hockey

Dans le journal du 11 juin, Caroline Montpetit («Le hockey comme patrimoine immatériel québécois?», publié en page A 1) fait part de la parution d'un livre sur l'origine du hockey. Je suis quant à moi toujours étonné de voir que les historiens de ce sport, à ma connaissance, ne fassent pas référence à des représentations anciennes de ce qui ressemble considérablement à ce sport. On retrouve par exemple dans les toiles de Bruegel l'Ancien (et de ses contemporains) plusieurs représentations de personnages en patins tenant un bâton courbé en main et manipulant ce qui est une rondelle ou une balle; le jeu ne semble pas bien «organisé», mais quand même... Or Bruegel date du XVI^e siècle, ce qui est un peu avant la «première» partie de hockey en sol canadien ou anglais...

Luc Desnoyers
Le 11 juin 2015

LIBRE OPINION

Pour en finir avec la rébellion ontarienne de 1837

GILLES LAPORTE
Historien

Le premier ministre Philippe Couillard aime à invoquer l'histoire afin d'insuffler de la hauteur à ses plaidoyers fédéralistes. Il a donc profité du Congrès libéral de la fin de semaine pour ressortir de vieux poncifs démontrant selon lui une collaboration à la fois étroite et constante entre des politiciens issus des deux solitudes: LaFontaine avec Baldwin, Cartier avec Macdonald et Papineau avec Mackenzie durant la rébellion de 1837.

Or ce dernier exemple est pour le moins mal choisi: très difficile en effet de parler de coordination ou même de collaboration entre les chefs réformistes du Haut et du Bas-Canada. Louis-Joseph Papineau a bien une correspondance privée avec des députés haut-canadiens, notamment Robert Baldwin père et Jesse Lloyd, mais elle n'ira pas au-delà du simple échange de vues, en particulier avec le turbulent et indiscret William Lyon Mackenzie.

Toujours suivant le premier ministre Couillard, on a exagéré le caractère national de la crise bas-canadienne et le rôle joué par le clivage linguistique, puisque cet enjeu ne se pose pas dans le cas du Haut-Canada. Cette interprétation est juste, mais jusqu'à un certain point seulement. D'abord, la rébellion haut-canadienne demeure le fait d'une minorité

au sein de la population qui, contrairement à celle du Bas-Canada, demeurera majoritairement loyale, applaudissant même à la répression et aux nombreuses pendaisons. Ensuite, jamais la crise haut-canadienne n'atteindra l'intensité qui caractérise celle du Bas-Canada, où la crise sociale et politique s'est trouvée en quelque sorte amplifiée par une lutte d'émancipation nationale.

Une marche

Tout compte fait, la rébellion au Haut-Canada se bornera, du 4 au 7 décembre 1837, à une marche menée par les supporters de Mackenzie qui souhaitent profiter du départ de l'armée dépêchée au Bas-Canada pour s'emparer du siège du gouvernement à Toronto. On rapporte bien un rassemblement à Brantford mené par Charles Duncombe et Eliakim Malcolm, mais il sera là aussi vite dispersé par la milice. Il est vrai que Mackenzie installe ensuite un camp armé sur la rive nord de Niagara, à l'île Navy, mais il est surtout animé par des Américains qui souhaitent voir les États-Unis intervenir dans le conflit.

Il en va de même pour la série d'attaques menées en 1838. Spectaculaires et souvent meurtriers, les raids frontaliers à Windsor, à l'île Pelée, aux Mille-Îles et à Prescott demeurent cependant le fait de ressortissants américains qui espèrent ainsi que les États-Unis annexeront le Haut-Canada et par-

viennent enfin à libérer les Ontariens malgré eux...

Au final, sur les 20 rebelles finalement pendus en Ontario, 17 étaient d'origine américaine et, sur les 86 exilés en Australie, seuls 5 n'étaient pas citoyens américains.

Annésie

Il ne s'agit bien sûr pas de minimiser l'ampleur de la contestation politique au Haut-Canada. En fait, toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord traversent à cette époque une grave crise dans leurs relations avec la Grande-Bretagne. Ce serait plutôt le Canada anglais qui pêcherait par amnésie en ne commémorant pas suffisamment les «rebelles» de son histoire, préférant célébrer les épisodes plus conformes à l'édification du Canada actuel: de la guerre de 1812 au 150^e de la Confédération. On a cependant trop vu l'évocation de la rébellion au Haut-Canada et la lutte pour le gouvernement responsable servir à relativiser l'originalité et le caractère proprement national de la rébellion patriote du Bas-Canada.

D'ailleurs, immédiatement après l'échec de leur rébellion, les réformistes haut-canadiens se montreront satisfaits des conclusions du rapport Durham, voteront en faveur de l'Acte d'Union, puis pour la Confédération en 1867. Quoi qu'en dise M. Couillard, ils auront dès lors abandonné le Québec à son sort pour s'engager avec enthousiasme dans l'aventure canadienne.



Un homme monte la garde dans un bureau de scrutin de la ville de Tixtla, au Mexique.

FELIX MARQUEZ ASSOCIATED PRESS

ÉLECTIONS AU MEXIQUE

Un clivage important entre parti et citoyens

Il faudrait que le peuple cesse d'être un figurant dans la politique mexicaine

Comment interpréter les résultats des élections au Mexique? Quinze ans après la fin du système de parti unique et au-delà de la violence, permettez-nous de commenter les faits marquants liés, entre autres facteurs, à la violation des règles, à la participation des candidats indépendants, etc. Mais surtout, tentons de saisir la signification des résultats dans le contexte des réformes économiques et politiques.

HUGO RANGEL

Chargé de cours à l'UQAM et enseignant au Mexique

Lors de l'élection, on a constaté que les règles électorales établies à l'occasion de la réforme de 2014 ont été un échec, car les inégalités et les dépenses des campagnes n'ont pas été contrôlées. Il faut souligner, comme cela a été largement commenté au pays, que c'est le Parti vert (PVEM) qui a systématiquement violé la législation électorale, ce qui lui a coûté cher en amendes. Il s'agit d'une stratégie officielle du parti au pouvoir (PRI, gagnant avec 28,9%). Celui-ci a formé une coalition avec le PVEM (7%); avec cet allié, il peut compter sur une majorité au Congrès. Mais un parti écologiste peut-il servir les intérêts des groupes au pouvoir de façon antidémocratique? Malheureusement il s'agit d'un faux parti écologiste, ce qui constitue une falsification coûteuse pour un pays ayant un besoin criant d'un programme environnemental.

Mentionnons que le gouvernement a distribué ces derniers mois des centaines de milliers, voire des millions, de téléviseurs (à écran plat) à la population. Le gouvernement s'est livré à cette folie populiste très coûteuse « afin de garantir le droit d'accès aux technologies de l'information et communication consacré dans la Constitution » (selon SCT).

Indépendants contre partitocratie

La dernière réforme politique électorale de 2014 a permis que des candidats hors parti puissent se présenter aux élections. Puisque ladite réforme a été accordée par les

Les élections au Mexique révèlent un système de partis largement dépassés par l'opinion publique et la société civile

partis, celle-ci rendait très difficile, voire impossible, pour un candidat indépendant, d'obtenir le registre officiel. Ce qu'on appelle la partitocratie (*partidocracia*) s'est imposé encore une fois.

Malgré tout, quelques candidats ont réussi à se présenter comme indépendants et ainsi à obtenir des fonds publics. La percée plus importante des candidats indépendants fut celle du gouverneur du Nuevo Leon, Jaime Rodriguez, dit le « bronco », qui a gagné les élections avec 45% des appuis. Pour la première fois, on élisait un gouverneur comme candidat indépendant. Tout un exploit dans un Etat riche. Dans l'Etat de Sinaloa, Manuel Clouthier a été élu député fédéral. Par ailleurs, Enrique Alfaro a gagné haut la main la mairie de Guadalajara (avec 50%). Pour la première fois, une formation de gauche modérée (Movimiento Ciudadano) a percé dans cette ville pourtant fortement conservatrice.

Une approbation du gouvernement?

Les gains du parti au pouvoir ne reflètent pas une approbation de la gestion du président. Depuis l'année dernière, l'appui au gouvernement autant qu'au président est au plus bas depuis des décennies. En 2014, les sondages montraient une approbation de moins de 40%, ce qui a fait dire récemment au président « qu'il ne travaillait pas pour être populaire ». Difficile d'y croire si l'on considère l'ampleur de la publicité officielle.

Il faut souligner que l'opposition, autant de gauche que de droite, est fragile et fort divisée. Par exemple, le PRD de « gauche » s'est divisé et a surgi le parti MORENA, qui s'est présenté pour la première fois aux élections avec un score de presque 9%, et est devenu la première force politique à Mexico.

La période post-réformes

Le vide de la campagne électorale est paradoxalement, en partie, dû aux réformes dites « structurelles » que le gouvernement a réussi à faire passer. En effet, en 2013 ladite réforme énergétique permettait la participation du secteur privé à l'exploitation du pétrole et la production d'électricité. Ainsi, le gouvernement se présentait aux élections les mains vides, ne pouvant vanter des réformes dont les citoyens ne voient pas le bénéfice. Quand il le faisait, il fallait carrément mentir, comme il l'a fait dans certaines publicités voulant que les factures d'électricité, de téléphone, d'Internet et de gaz avaient diminué durant la dernière année! Cela est invraisemblable.

En somme, les élections au Mexique révèlent un système de partis largement dépassés par l'opinion publique et la société civile. Depuis

des décennies, on a réformé sans cesse les lois électorales. Néanmoins, la fracture entre la classe politique et les citoyens va bien au-delà des réformations. Le 28 avril, le président a proposé et fait adopter une réforme constitutionnelle visant à stopper la corruption (Sistema Nacional Anticorrupción). Mais la société reste clairement sceptique à l'égard de cette réforme.

Ce scepticisme, voire une méfiance, a été renforcé par les scandales de corruption qui se succèdent les uns après les autres. Par exemple, il y a quelques semaines, des enregistrements ont été rendus publics; ils révèlent que la compagnie espagnole OHL (Obrascón Huarte Lain) organise une énorme fraude en augmentant les prix à volonté des coûts de construction des autoroutes et le péage qu'on y demande. Tout cela avec une complicité des autorités. Résultat: pour les citoyens, les autoroutes sont très chères et de mauvaise qualité. Mais pour le discours officiel, la gestion de celles-ci par le privé est un symbole de modernité économique.

Une réelle opposition

Comment, dans ces circonstances, manifester une opposition légitime? Certains analystes — tels que Denise Dresser — jugent que le grand nombre de votes annulés indique une réelle opposition aux partis. Certains répliquent toutefois que l'annulation du vote et l'abstention sont des façons de céder le pouvoir à des partis qui ne le méritent pas. La population se sent mise de côté, marginalisée par sa classe politique. L'écrivain Juan Villoro a récemment comparé les Mexicains à des figurants d'un film. En effet, pour qu'ils deviennent de vrais acteurs, la politique doit revenir aux citoyens.

45^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'heure du changement à l'Organisation des États américains

LUIS ALMAGRO

Secrétaire général de l'Organisation des États américains

« Au cours de mes neuf années passées dans cette organisation, il n'y a jamais eu d'assemblée, de dialogue franc et direct avec le Secrétaire général », a déclaré à notre grande surprise une fonctionnaire, lors d'un forum participatif que nous avons organisé dans la semaine qui a suivi mon entrée en fonction en qualité de Secrétaire général. Contrairement aux organisations modernes d'aujourd'hui basées sur le savoir et l'apprentissage continu, l'Organisation des États américains (OEA) est encore enlisée dans des structures de « commandement et de contrôle ». Nous devons changer cela et nous le changerons à travers un processus durable.

Lundi s'ouvre l'Assemblée générale de l'Organisation, notre 45^e et ma première en tant que Secrétaire général. Elle devrait marquer un tournant, la première étape au cours de laquelle chacun assumera les responsabilités qui lui incombent dans le processus visant à réaligner l'OEA afin qu'elle puisse être le forum politique du continent qui assure plus de droits à un plus grand nombre de personnes dans les Amériques.

Nous aurons un dialogue ouvert avec les ministres des Affaires étrangères sur l'avenir de notre institution continentale. Comme je l'ai déjà annoncé, mon administration s'est engagée à fournir d'ici à la fin de l'année les nouvelles orientations stratégiques qui, fondées sur les conseils énoncés par les ministres, serviront de base au réalignement institutionnel.

Droits de la personne et démocratie

Les États membres ont fait d'importants efforts pour parvenir à un accord en ce qui concerne la vision stratégique de l'OEA et, de ce fait, parcourir un chemin de transformation qui crée une plus grande légitimité, de la confiance et l'assurance qu'il s'agit d'une tribune partagée de façon équitable où toutes les voix sont entendues et prises en compte. Cet effort inspire mon action.

Nous devons être — et je le serai — inflexibles en ce qui concerne le respect des droits de la personne et la démocratie. Il n'y aura pas deux poids deux mesures pendant mon administration et, avant de pouvoir exiger quoi que ce soit de qui que ce soit, nous devons être exemplaires, à commencer au sein de notre maison, en matière de transparence, tolérance, dialogue et reddition de comptes.

Nous ne pouvons pas tomber dans le piège du « faites ce que je dis et non ce que je fais ». Le temps est donc venu de cesser de nous cataloguer les uns les autres et de mettre plu-

tôt l'accent sur ce que nous avons en commun.

Le fait d'être un continent qui suit un ambitieux chemin de paix et de démocratie alors que d'autres régions sont ravagées par des conflits n'est pas anodin. Néanmoins, nous ne pouvons pas faire preuve de complaisance, car il existe certes des imperfections, des tensions, des confrontations qui semblent interminables. Dans ces circonstances, nous devons tendre la main pour trouver un terrain d'entente, atténuer la méfiance et apporter une certitude à tous.

Services de qualité

Non seulement l'OEA est l'unique tribune qui rassemble tous les groupes sous-régionaux, mais elle possède également un énorme potentiel pour fournir des services de qualité notamment dans les domaines de la sécurité, la gouvernance, la justice, la lutte contre la corruption, l'éthique dans les politiques publiques et les systèmes électoraux.

C'est pourquoi, de concert avec les États membres et le personnel de l'Organisation, nous allons poursuivre une gestion axée sur les résultats en ce qui concerne ces domaines clés et les initiatives que nous réaliserons en coopération avec d'autres organisations multilatérales:

- École de gouvernement pour fonctionnaires et représentants de la société civile;
- système régional de prévention des conflits;
- système panaméricain d'éducation;
- sécurité citoyenne dans les Amériques;
- gestion des catastrophes naturelles en Amérique centrale et aux Caraïbes.

J'ai dit à plusieurs reprises que je n'étais pas venu à Washington pour gérer une OEA en crise, mais pour faciliter son renouveau, un processus qui, pour être durable, devra reposer sur un dialogue constant dans la recherche de consensus avec tous les groupes sous-régionaux et pays de l'Organisation.

Durant mon mandat, nous devons mettre l'accent sur les domaines d'action prioritaires et abandonner les anciennes pratiques consistant à augmenter le nombre de mandats qui, par la suite, ne pourront être exécutés et demeureront lettre morte.

Nous voulons une OEA qui contribue au renforcement de notre continent dans le contexte mondial et qui démontre que les Amériques font véritablement partie de la solution aux problèmes mondiaux tels que le changement climatique, l'intolérance religieuse ou la crise alimentaire.

Nous nous dirigeons dans cette voie — vers le changement — et la 45^e Assemblée générale constitue cette première étape essentielle de confiance mutuelle qui nous permettra de parcourir ce chemin ensemble.



NICHOLAS KAMM AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Secrétaire général de l'Organisation des États américains, l'Uruguayen Luis Almagro

ACTUALITÉS

BAROMÈTRE

SUIITE DE LA PAGE 1

Régis Labeaume: le sondage accorde 59% de bonne opinion pour celui qui célébrera le mariage de Pierre Karl Pélaudeau et Julie Snyder en août. Quelque 15% des répondants n'aiment pas M. Labeaume, pour un résultat net de +44.

«Ce sont vraiment les trois seuls qui sont appréciés sans qu'il y ait un "mais" après leur nom», relève Christian Bourque, vice-président de Léger. En clair: le Québec les aime sans trouver à redire.

Au quatrième rang — mais au premier échelon des politiciens provinciaux —, Françoise David a obtenu 50% de réponses positives, contre 21% de négatives (+29). Elle devance de quelques points le revenant de l'année, Gilles Duceppe, bien perçu par 49% de la population québécoise. Plus polarisant que Thomas Mulcair, M. Duceppe obtient aussi 31% d'avis défavorables. Le sondage a été mené mercredi et jeudi, tout juste dans la foulée de l'annonce du retour de M. Duceppe à la tête du Bloc québécois.

Habitué du sommet de ce palmarès, François Legault (Coalition avenir Québec) se classe aujourd'hui sixième, avec 48% de bonne opinion et 28% de mauvaise. Il faut toutefois noter que c'est la première fois que Léger réalise un palmarès intégrant des politiciens des trois ordres de gouvernement. Sur la seule scène provinciale, M. Legault arrive deuxième, derrière le chef de Québec solidaire.

Un comparatif avec les résultats du baromètre de juin 2014 montre tout de même que M. Legault a perdu 10 points en matière d'opinions favorables. Un résultat qui s'insère en filigrane d'une période difficile pour la CAQ.

Des chefs polarisants

Derrière M. Legault, on retrouve le chef des libéraux fédéraux, Justin Trudeau, qui récolte 42% de bonne opinion et 35% de mauvaise (+7). Le premier ministre Philippe Couillard présente un différentiel de -7, mais obtient tout de même 40% de bonne opinion, côte à côte avec son adversaire péquiste, Pierre Karl Pélaudeau (-6, avec 39% d'opinion favorable).

Le député libéral Marc Garneau complète la liste des dix plus populaires, avec 36% de bonne opinion. Soulignons qu'à partir du dixième rang, le niveau de reconnaissance des politiciens cités par Léger commence à péricliter: la moitié des répondants ne savaient pas qui

est M. Garneau, ou n'avaient pas d'opinion sur lui.

Une lecture de cette colonne montre d'ailleurs que la grande majorité des politiciens œuvrant au Québec demeurent inconnus de la population qu'ils servent, et cela, malgré une présence médiatique importante pour certains. Par exemple, six répondants sur dix ne connaissent pas le ministre des Finances, Carlos Leitão, ou ne savaient pas quoi en penser. Deux répondants sur trois n'avaient rien à dire sur le chef démissionnaire du Bloc québécois, Mario Beaulieu. Les trois quarts des répondants ne connaissent pas plus le ministre de l'Éducation, François Blais. Et ainsi de suite.

De manière générale, le sondage permet de voir que les politiciens provinciaux sont plus connus que leurs confrères fédéraux.

Un seul ministre du cabinet Couillard — le vétéran Pierre Paradis — se classe dans le top 20 (le classement est établi en fonction du pourcentage de «bonne opinion»). Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, est 25^e. Les péquistes Bernard Drainville, Alexandre Cloutier et Agnès Maltais occupent les rangs 11 à 13, suivis par le solidaire Amir Khadir et l'ex-cajoiste Gérard Deltell, qui brigueront les suffrages pour les conservateurs fédéraux lors des élections d'octobre.

Les mal-aimés

Lu à l'envers — c'est-à-dire en tenant compte seulement de la colonne des «mauvaises opinions» —, le palmarès indique que c'est le premier ministre Stephen Harper qui est le plus mal-aimé (62%). Suivent M. Couillard (47%) et M. Pélaudeau (45%), le ministre Barrette (44%), Amir Khadir (40%) et le député conservateur Maxime Bernier (38%).

Par rapport au coup de sonde similaire fait en juin 2014, c'est le député péquiste Alexandre Cloutier qui a le plus amélioré sa performance, avec un bond de 23 points en matière d'opinion positive. M. Cloutier profite ainsi des retombées de sa course au leadership du Parti québécois, tout comme Martine Ouellet (+14 points). Outre M. Legault (-10 points dans les bonnes opinions), le maire de Saguenay, Jean Tremblay, enregistre la baisse la plus marquée (-16 points).

Le sondage a été mené en ligne les 10 et 11 juin auprès de 1006 répondants. Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de 3,1% dans 19 cas sur 20.

Le Devoir

Le baromètre des personnalités politiques au Québec

Diriez-vous que vous avez une bonne opinion, une mauvaise opinion ou que vous ne connaissez pas les personnalités politiques suivantes ?

Personnalité politique	Bonne opinion	Mauvaise opinion	Ne connaît pas	Bonne opinion Juin ou novembre 2014	Variation depuis déc. 2013
1 Denis Coderre	69%	13%	6%	72%	-3
2 Thomas Mulcair	63%	12%	11%	57%	6
3 Régis Labeaume	59%	15%	15%	63%	-4
4 Françoise David	50%	21%	16%	56%	-6
5 Gilles Duceppe	49%	31%	5%	—	—
6 François Legault	48%	28%	8%	58%	-10
7 Justin Trudeau	42%	35%	4%	42%	0
8 Philippe Couillard	40%	47%	3%	45%	-5
9 Pierre Karl Pélaudeau	39%	45%	3%	41%	-2
10 Marc Garneau	36%	14%	29%	38%	-2
11 Bernard Drainville	35%	29%	20%	32%	3
12 Alexandre Cloutier	35%	4%	45%	12%	23
13 Agnès Maltais	32%	18%	33%	34%	-2
14 Amir Khadir	31%	40%	12%	31%	0
15 Gérard Deltell	30%	17%	30%	34%	-4
16 Maka Kotto	30%	13%	40%	31%	-1
17 François Gendron	29%	6%	47%	28%	1
18 Véronique Hivon	28%	4%	52%	30%	-2
19 Pierre Paradis	28%	17%	35%	25%	3
20 Martine Ouellet	28%	15%	40%	14%	14
21 Jean-François Lisée	27%	29%	25%	24%	3
22 Elizabeth May	27%	13%	41%	24%	3
23 Stephen Harper	27%	62%	3%	20%	7
24 Stéphane Dion	26%	35%	18%	28%	-2
25 Gaétan Barrette	25%	44%	15%	18%	7
26 Nicolas Marceau	24%	11%	47%	24%	0
27 Pierre Arcand	24%	14%	39%	23%	1
28 Robert Poëti	23%	19%	41%	23%	0
29 Maria Mourani	23%	14%	44%	25%	-2
30 Jean-Marc Fournier	22%	22%	40%	20%	2
31 Christine St-Pierre	21%	20%	42%	21%	0
32 Manon Massé	21%	14%	47%	16%	5
33 Carlos Leitão	20%	19%	46%	23%	-3
34 Hélène David	20%	15%	47%	20%	0
35 Lise Thériault	20%	25%	38%	18%	2
36 Stéphane Bédard	19%	11%	53%	22%	-3
37 Sylvain Gaudreault	19%	7%	57%	21%	-2
38 Éric Caire	19%	12%	51%	20%	-1
39 Sylvie Roy	18%	8%	56%	25%	-7
40 François Bonnardel	18%	10%	53%	23%	-5
41 Sam Hamad	18%	32%	31%	17%	1
42 Pierre Moreau	17%	16%	48%	17%	0
43 Alexandre Boulerice	16%	7%	57%	18%	-2
44 Maxime Bernier	16%	38%	27%	16%	0
45 Martin Coiteux	15%	17%	49%	9%	6
46 Nicole Léger	14%	10%	60%	20%	-6
47 Nathalie Roy	14%	7%	59%	20%	-6
48 Denis Lebel	14%	23%	46%	—	—
49 Jacques Chagnon	13%	7%	61%	15%	-2
50 Steven Blainey	13%	19%	51%	9%	4

Étude Léger réalisée entre le 10 et le 11 juin 2015 par Internet auprès de 1006 personnes âgées de 18 ans et plus, réparties dans toutes les régions du Québec. L'étude complète est publiée sur l'application et le site Web du Devoir.

CLARK

SUIITE DE LA PAGE 1

besoin de plus d'élus qui, au lieu de se demander comment faire fonctionner le statu quo, se demanderaient pourquoi il faudrait continuer à agir ainsi et comment on pourrait faire les choses autrement.»

Cette rigueur intellectuelle et cette capacité de remettre en cause ses certitudes propres à l'approche scientifique seront des qualités essentielles dans un monde qui change vite et qui est de plus en plus complexe, leur a-t-il dit. Elles seraient aussi précieuses face à tous ces enjeux où la raison et la science se heurtent à des préjugés enracinés dans la population. Ce problème ne se retrouve pas seulement lors de campagne de vaccination dans des pays pauvres, a noté l'expérimenté depuis longtemps dans toutes sortes de forums politiques et scientifiques liés à l'aide au développement. On l'observe aussi au Canada, particulièrement lorsque le débat se fait très polarisé comme sur les organismes génétiquement modifiés ou les changements climatiques.

Un gouvernement dogmatique et diviseur

Devant les étudiants, Joe Clark a préféré ne pas s'arrêter sur le rôle joué par le gouvernement de Stephen Harper à ce chapitre. Il n'a pas eu la même retenue en entrevue avec *Le Devoir* par la suite.

«Nous avons un gouvernement qui tient très fort à ses croyances, peu importe ce qu'en dit la science. C'est vrai aussi pour des questions relevant des sciences sociales, comme la prévention de la criminalité. C'est une faute lorsqu'on est à la tête de l'État. Cela donne aussi le mauvais exemple à la population.»

Cette attitude regrettable tend aussi à augmenter la polarisation de l'opinion publique plutôt que la recherche de consensus, dénonce l'ancien politicien. «C'est un enjeu très important et très concret. Arriver à une vision commune dans un pays aussi diversifié que le nôtre ne se fait pas facilement. Je ne dis pas cela par nostalgie, mais à mon époque les partis politiques cherchaient à se donner les plus larges bases d'appui possible au centre, et cela commençait dans leurs propres rangs.»

La logique de segmentation de l'électorat poursuivie depuis quelques années au Canada est d'autant plus déplorable que ces antagonismes sont parfois artificiels. Il en veut pour exemple les déclarations en faveur d'une taxe sur le carbone de l'industrie pétrolière canadienne au lendemain de l'élection d'un gouvernement néodémocrate en Alberta. «Ça été une surprise pour ceux qui ne connaissent pas le milieu, mais cette idée se discutait entre l'industrie et les environnementalistes depuis longtemps. Dans ce cas, les partis politiques ont été à la remorque de la société dans la recherche de consensus, plutôt que d'en être les facilitateurs.»

«Nous avons un gouvernement qui tient très fort à ses croyances, peu importe ce qu'en dit la science»

Joe Clark

Considéré comme un *red tory* (conservateur de gauche) depuis son entrée en politique active en 1972, Joe Clark n'en est pas à sa première sortie contre ce qu'est devenu son ancien parti, après qu'il en eut lâché la barre et que le Parti progressiste-conservateur eut fusionné en 2003 avec l'Alliance canadienne pour devenir simplement le Parti conservateur. En 2013, il a publié un livre intitulé: *Agir de concert: le Canada dans un monde en mouvement* dans lequel il accusait Stephen Harper d'avoir dilapidé l'influence et la pertinence du Canada sur la scène internationale à force de faire une fixation sur les questions de commerce et de défense au détriment de la diplomatie et de l'aide au développement. Il y dénonçait le goût du premier ministre pour les déclarations spectaculaires au lieu du patient travail de fond.

Conseils discrets

Premier ministre qui a eu la vie brève (seulement 9 mois) au tournant des années 70, Joe Clark a plus marqué les mémoires à titre de ministre des Affaires étrangères de Brian Mulroney à l'époque où le Canada était aux avant-postes de la lutte internationale contre l'apartheid en Afrique du Sud au cours des années 80. Il avait ensuite hérité du portefeuille des Affaires constitutionnelles au lendemain de l'échec de l'Accord du lac Meech et lors du référendum sur l'Accord de Charlottetown. Il demeure très actif aujourd'hui à titre, notamment, de vice-président de la Global Leadership Foundation, une petite organisation indépendante regroupant un peu moins d'une quarantaine d'anciens dirigeants politiques et diplomates qui offrent des conseils discrets et désintéressés à des gouvernements étrangers aux prises avec les défis du pouvoir.

Joe Clark se garde bien aujourd'hui de faire des prédictions sur le résultat des élections fédérales à venir. «Je suis un orphelin politique dans le sens où je n'ai plus de parti politique qui reflète mes valeurs. Depuis quelques années, j'encourage les gens à appuyer le candidat local qui leur apparaît le plus efficace. Si j'étais dans la circonscription de [la chef du Parti vert] Elizabeth May, par exemple, je crois que je voterais pour elle.»

Le Devoir

MÉMOIRES

SUIITE DE LA PAGE 1

«J'ai pensé à Adrien parce que c'est le plus ancien locataire de l'endroit», dit-elle.

Le bâtiment de la rue Clarke était autrefois une maison de chambres délabrée. Et Adrien y habitait déjà quand l'endroit a dégénéré en piquerie. En 2002, le projet de maison Chambre Clerc a vu le jour. Le lieu a été rénové de fond en comble. Les locataires ont dû aller vivre ailleurs quelque temps. Adrien est revenu.

«Personne»

Sur le visage d'Adrien, Axel Void a peint en grosses lettres blanches les lettres du mot «personne». «Dans l'histoire, les gens qui ont eu le droit d'être peints en murales étaient des rois ou des politiciens. Très tôt, nous sommes tous confrontés à l'idée de «devenir quelqu'un». Je veux montrer des gens qui ne correspondent pas à cet idéal. Parce que la vie est comme ça», dit l'artiste. Il dit s'inscrire dans le courant de l'«absurdisme», qui veut que la tentative de donner un sens à la vie soit ultimement vaine. La murale de Montréal fait partie d'un vaste

projet qui s'intitule par ailleurs «Mediocre».

«En Pologne, j'ai fait une murale sur la maison de gens dont les parents avaient été employés par une usine voisine. L'usine a fermé et les gens ont dû ensuite se trouver un autre emploi. Je raconte cette histoire dans la murale», ajoute-t-il. L'artiste, qui vit à Miami, a promené ses pinces partout dans le monde, de Chennai, en Inde, à Berlin, en Allemagne. A Montréal, il a tourné une vidéo sur la maison Chambre Clerc, qui a été présentée en clôture du festival Mural. En tout, le festival a confié le soin à 20 artistes de recouvrir les murs de Montréal de leur imagination prodigieuse durant 11 jours.

Glenn Castanheira, ancien directeur de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent, qui finance une partie du festival Mural, est pour sa part très content qu'Axel Void ait ainsi reproduit en gros plan le visage d'Adrien. Cet ancien copropriétaire du restaurant Co-rico, tout près de chez Schwartz's, parle de l'homme, qui a côtoyé des années aux portes de son établissement, avec chaleur et affection.

Adrien et Hermann, racontaient, travaillaient en équipe. L'un pouvait tenir le chapeau le matin tandis que l'autre le remplaçait l'après-midi. Si Adrien venait demander quelques restes de nourriture au restaurant pour manger, il en gardait toujours une portion pour son ami. De plus, les deux hommes assureraient une certaine sécurité dans le quartier parce qu'ils s'occupaient de calmer, ou de chasser, des mendiants agressifs. Ils expliquaient aux nouveaux qu'il fallait s'abstenir d'entrer dans les établissements, éviter de mendier aux terrasses.

«Et quand Adrien quète aux terrasses, c'est parce qu'il ne va pas bien. Soit parce qu'il est vraiment en manque ou parce qu'il ne va pas bien», raconte M. Castanheira.

Après la mort de son ami, par exemple, Adrien a été très affecté, raconte-t-il. Et M. Castanheira a lui aussi été affecté. «Je me suis dit, je ne peux pas croire que je n'ai même pas une photo de cette personne que j'ai vue tous les jours durant tant d'années. Et puis, je me suis dit, "il ne faudrait pas qu'il arrive la même chose pour Adrien"». Mainte-

nant, le portrait d'Adrien est inscrit dans la brique.

Vendredi, au moment d'écrire ces lignes, Adrien était introuvable. Il n'était pas rentré la veille à la maison Chambre Clerc, ce qui lui arrive rarement. L'intervenant de la maison avait contacté l'infirmière pour vérifier s'il n'était pas dans un hôpital, quelque part.

«Ce qu'on vise dans cette maison, c'est la stabilité résidentielle», dit Isabelle Leduc.

Et s'ils aident les locataires à faire ce qu'il faut pour arriver à cette stabilité résidentielle, les employés ne tentent pas de modifier complètement leur vie. Les locataires ont souvent de longues décennies d'itinérance derrière eux, dit M^{me} Leduc. «Si on met trop de pression, on les perd.»

L'artiste Axel Void a l'habitude d'inscrire le mot «nobody» sur ses murales. «Cela fait contraste, parce que dès que les gens qui voient la murale se demandent qui est cette personne, le mot nobody n'a plus de sens», dit-il.

En français, l'artiste s'est amusé du double sens qui résonne dans le mot personne, qui désigne à la fois personne et une personne. Une personne que l'on connaît et que l'on suit.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com